



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

<b>Nom du projet</b>	Reconquête des terres agricoles en Vaunage pour une meilleure alimentation de proximité
<b>Nom du Porteur de projet</b>	Commune de St-Dionisy
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	Collectivité territoriale
<b>Nom du GAL</b>	DE GARRIGUES EN COSTIERES

### THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics ( <i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts ( <i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive ( <i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ( <i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique ( <i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>

### ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	337 709 €
<b>Montant FEADER</b>	90 000 €
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Etat (Préfecture du Gard)

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

A Saint-Dionisy (1034 habitants) dans le Gard, une municipalité consciente de l'érosion de la dynamique agricole dans le périurbain nîmois et des enjeux alimentaires de demain initie un projet de reconquête agricole innovant et citoyen.

Avec l'appui d'un réseau actif de partenaires techniques, des producteurs de la zone, des associations locales et des collectivités locales, la Commune met sur pied et concrétise avec le concours du fonds LEADER un projet transversal de dix ans en expérimentant notamment sur la gouvernance et la maîtrise foncière pour construire à son échelle un système agro-alimentaire territorial durable.

Pour partager les fruits et capitaliser sur cette aventure un partenariat se tisse avec l'INRA et SupAgro Montpellier dans le cadre du projet Abeilles. Projet de recherche-action qui vise à étudier, accompagner et dynamiser des initiatives agroécologiques portées par des acteurs publics locaux dans des territoires périurbains.

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Saint-Dionisy est située au sud-ouest de Nîmes sur un territoire où le phénomène d'érosion de l'activité agricole est accru (-63% de la SAU entre 2001 et 2011). Dans un contexte de périurbanisation, la municipalité mesure l'urgence à reconquérir collectivement son territoire sur le plan agricole pour créer de l'emploi et promouvoir une meilleure alimentation de qualité. Elle développe donc un projet qui consiste en :

- L'acquisition de 7.5 ha de terre agricole par une Société Collective d'intérêt Collectif (SCIC).
- La construction de 600 m<sup>2</sup> d'ateliers relais agricoles modulables par la Commune.
- La création d'une surface de vente accueillant une boutique paysanne tenue par des agriculteurs de la zone (en cours de définition).

*La subvention LEADER concerne à ce jour uniquement la partie ateliers relais modulables.*

Les résultats attendus par le projet sont :

- L'installation d'un plus grand nombre de jeunes agriculteurs en zone péri-urbaine avec notamment la mise en place, à l'attention des décideurs, d'un site internet en lien avec le projet « Abeille » de l'INRA leur permettant de prendre connaissance des étapes du montage et de la réalisation du projet.
- Le développement des circuits courts de commercialisation permettant une juste rémunération des agriculteurs et offrant des produits de qualité et des prix attractifs pour les consommateurs.
- Le développement de l'agriculture biologique en Vaunage et de bonnes conduites des populations locales en termes d'alimentation
- Le respect de la saisonnalité et l'introduction de denrées issues de l'agriculture biologique dans l'élaboration des menus des restaurants scolaires.

Le programme LEADER a permis d'avoir un travail partenarial important, une mise en réseau des acteurs locaux et une mobilisation des financeurs. Sans le financement européen, le montage du projet n'aurait pu être bouclé.

## LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

La stratégie du GAL vise à structurer les conditions d'un équilibre urbain-rural à l'échelle d'un territoire polarisé principalement autour de sa ville centre : Nîmes.

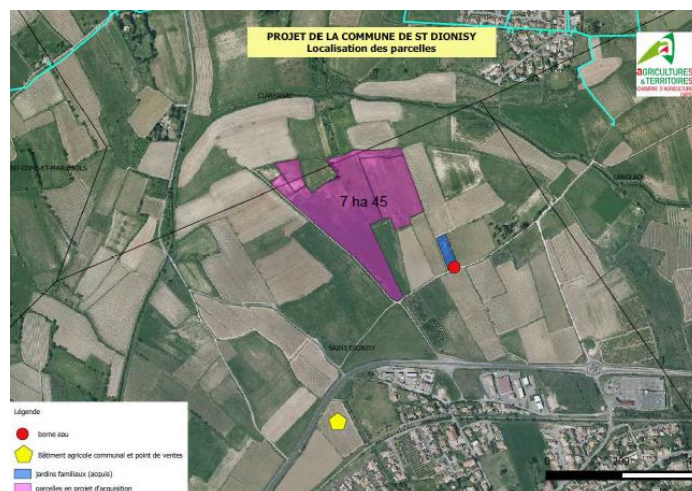
Ce projet trouve des solutions concrètes aux enjeux d'accroissement de la population, d'étalement urbain, de consommation des terres agricoles, de banalisation paysagère et de gouvernance alimentaire qui touchent le territoire du GAL « De Garrigues en Costières » en promouvant :

- Le développement des circuits courts de proximité pour répondre à une demande locale, qui engendre le lien direct entre producteurs et consommateurs de produits locaux permettant de meilleures retombées économiques pour les agriculteurs.
- La sensibilisation à une alimentation saine, au goût et à la consommation responsable pour se réappropriier le sens de la production alimentaire locale.

Il revêt un caractère innovant de par sa gouvernance citoyenne et ouverte mais également par son approche axée sur l'agroécologie visant à des pratiques agricoles durables, la relocalisation du système alimentaire et la contribution au développement territorial. La maîtrise et l'acquisition foncière de terres agricoles par une SCIC présentent un caractère expérimental qui a été suivi techniquement et juridiquement par la Chambre d'Agriculture du Gard.

Le projet a été analysé et capitalisé par l'INRA/SupAgro Montpellier dans le cadre du projet Abeilles sur les initiatives agroécologiques portées par des acteurs publics locaux dans des territoires périurbains permettant de transférer les modalités de mise en œuvre à d'autres territoires.

## PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET



Association LEADER France

C/o Mairie de Ploec-l'Hermitage Place Louis Morel – Ploec-sur-Lié 22150 Ploec-l'Hermitage